

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 avril 2024

Projet de construction d'un établissement pénitentiaire dans les Pyrénées-Atlantiques (Pau) : l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) débute la concertation préalable sur le projet.

Entre le 4 avril et le 30 mai 2024, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) invite la population à s'exprimer sur le projet de construction d'un nouvel établissement pénitentiaire dans les Pyrénées-Atlantiques, sur la commune de Pau, et sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Pau qui sera nécessaire afin d'autoriser la construction du projet sur le site d'étude.

Une réunion publique se tiendra le 4 avril 2024, à 18h00, à l'Éklore-ed School of Management (École supérieure de commerce de Pau - Business School) – Amphithéâtre 300 (3 rue Saint-John Perse, Pau 64000).

Porté par l'APIJ pour le compte du ministère de la Justice, le projet consiste à créer un nouvel établissement pénitentiaire de 250 places, au nord-est de la commune de Pau.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme immobilier pénitentiaire porté par le Président de la République et mis en œuvre par le garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti. Ce programme a pour objectif d'assurer l'effectivité de la réponse pénale et d'améliorer les conditions de travail des surveillants pénitentiaires tout en luttant contre la surpopulation carcérale.

Le choix du site d'implantation en Pyrénées-Atlantiques est la résultante d'une recherche foncière. Parmi les différents sites étudiés, le site sur la ville de Pau offre le meilleur compromis : un terrain plat de 19 hectares, dont une grande partie est la propriété du département des Pyrénées-Atlantiques (12 hectares) et un site éloigné du tissu résidentiel environnant mais bien desservi par les infrastructures routières et situé à proximité des services publics nécessaires au fonctionnement du futur établissement.

Le calendrier prévisionnel du projet prévoit une mise en service de l'établissement à l'horizon 2027.

Huit semaines pour s'informer et s'exprimer

Conformément au code de l'environnement et au code de l'urbanisme, l'APIJ associe pleinement le public au projet, en particulier les habitants de Pau, de Bizanos, de Buros, d'Idron, de Morlaàs, de Sendets et des communes alentours.

Le dossier de concertation du projet, ainsi qu'un dépliant synthétique, sont disponibles auprès des mairies de Pau, Bizanos, Buros, Idron, Morlaàs et Sendets, aux sièges de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, du Syndicat Mixte du Grand Pau et en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques à Pau. Ils sont également accessibles sur le site internet de la concertation : www.concertation-penitentiaire-pau.fr

Du 4 avril et jusqu'au 30 mai inclus, toute personne qui le souhaite peut s'exprimer par les moyens de son choix :

- Contribution sur le site internet de la concertation,
- Contribution sur les registres publics disponibles dans les mairies des six communes et aux sièges de la Communauté d'Agglomération, du Syndicat Mixte et en Préfecture précités (aux horaires d'ouvertures de ces institutions),
- Courrier à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) : par voie dématérialisée (concertation-penitentiaire-pau@registre-dematerialise.fr) ou par voie postale : Direction du foncier, de l'urbanisme et de l'Environnement – Établissement pénitentiaire Pau | Concertation préalable – Immeuble Okabé – 67, avenue de Fontainebleau – 94270 Le Kremlin Bicêtre,

Pour échanger, six rencontres sont prévues :

- Une réunion publique : jeudi 4 avril 2024 à 18h00, à l'Éklor-ed School of Management (École supérieur de commerce de Pau - Business School) – Amphithéâtre 300, 3 rue Saint-John Perse, Pau 64000
- Quatre permanences tenues par l'APIJ :
 - Le vendredi 5 avril 2024 de 9h00 à 12h00 en mairie de Pau - Hôtel de ville de Pau, Place Royale 64000 PAU ;
 - Le lundi 29 avril 2024 de 14h00 à 17h00 en mairie de Bizanos - salle du Conseil Municipal, Place de la Victoire, 64320 BIZANOS ;
 - Le mardi 30 avril 2024 de 9h00 à 12h00 en mairie de Morlaàs - salle des Mariages, Place Sainte-Foy 64160 MORLAÀS ;
 - Le lundi 13 mai 2024 de 14h00 à 16h30, en mairie d'Idron - salle du Conseil Municipal, 4 avenue des Pyrénées 64320 IDRON.
- Un atelier participatif : le mardi 14 mai 2024 de 18h00 à 20h00 à l'Éklor-ed School of Management (École supérieur de commerce de Pau - Business School) – salle du hub, sur inscription (nombre de places limité) : www.concertation-penitentiaire-pau.fr

www.concertation-penitentiaire-pau.fr

Le Plan immobilier pénitentiaire : un engagement de l'État

Lancé en 2018 par l'État, le Programme immobilier pénitentiaire prévoit la création, à l'horizon 2027, de 15 000 places de prison supplémentaires sur le territoire métropolitain et en outre-mer.

CONTACT PRESSE APIJ :

Marion MORAES, Responsable Communication

Tél : 01 88 28 89 16 / 06 48 16 24 73 – E-mail : marion.moraes@apij-justice.fr